L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux : 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLÉANS.

MARDI, 16 AVRIL 1889.

PETITES ANNONCES.

DEMANDES D'EMPLOI.

Un jeune homme, bonne éducation, connaissant bien Paris, désire trouver une personne ou une famille se rendant à l'Exposition pour leur faire visiter la capitale de fond en comble, y compris le dessous de la ville, égouts, catacombes, etc ; honorabilité parfaite, prétentions modérées. Ecrire à M. G. R., poste restante Nouvelle-Orléans. 12 av.-7 j

UN Français, instruit, connaissant les affaires et parlant et écrivant l'anglais, désirerait se placer sur une habitation ou dans une maison de commerce à la campagne ; comme économe, surveillant, teneur de livres, etc. S'adresser à A. B., bureau de l'Abeille, 73 rue de Chartres 7 avril—10f

A VENDRE.

A VENDRE—Graine de coton (coton seed hulls) délivrée en gare de chemin de fer. E. COURRIBET, Magnolia, sous Jeoffrine. 14avril—2sem.

A VENDRE—Bou'angerie et confiserie de première classe située dans le quartier américain. S'adresser "Napoléon Exchange", A. Hayem, 203 rue Ste-Marie. 9 avril—7j.

VENDRE—Graine de coton (coton seed hulls) délivrée en gare de chemin de fer E. COURRIBET, Magnolia, sous Joséphine. 31 mars—2 sem

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Phil Williams.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 26,704—Division C. —Attendu que John B. Vinet, administrateur public, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir les lettres d'exécuteur testamentaire datif dans la succession de feu Phil Williams, décédé intestat ; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

E. A. LUMINAIS, Greffier.

16 avril—16 20 25

Succession de Antoine E. Michel.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 26,716—Division A. Attendu que Joseph Bellocq a présenté une pétition à la Cour, à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Antoine E. Michel, décédé intestat ; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

E. A. LUMINAIS, Greffier.

16 avril—16 20 25

Succession de Patrick Sullivan.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 26 658—Division C.—Attendu que Daniel Sullivan, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Patrick Sullivan, décédé intestat ; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

E. A. LUMINAIS, Greffier.

13avril—13,18,21

Succession de Isaac Schreck.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 26,141—Division C.—Attendu que Mme Esther Marks, veuve de Isaac Schreck, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir ses lettres d'administration dans la succession de feu Isaac Schreck, décédé intestat, et qu'elle a prêté serment de bien et fidèlement administrer la succession de feu Isaac Schreck, décédé intestat ; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

E. A. LUMINAIS, Greffier.

10 avril—10 16 19

Succession de Charles Gallatin.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 25,950 — Division B — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons pour lesquelles le compte final présenté par Mme Felonise Gallatin, exécutrice testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour. E. A. LUMINAIS, Greffier.

9avril—9 13 18

AVIS AUX CREANCIERS.

Conway & Carter vs leurs créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 26,318—Division C. Avis est par le présent donné aux créanciers dans cette affaire et à toutes autres personnes intéressées à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons qu'elles auront pour lesquelles le compte final présenté par Frank Vincent, syndic des créanciers, dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour. E. A. LUMINAIS, Greffier.

16avril—16 20 25

H. Damiens vs. ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 26,182.—Division B.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en ont) pour lesquelles le compte (s'il en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Hippolyte Damiens, syndic provisoire des créanciers dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour. E. A. LUMINAIS, Greffier.

12 avril—12 17 21

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 26,182—Succession de Jean Baptiste Daniens. Le soussigné, syndic provisoire de la succession susdite, a l'honneur de notifier les créanciers de cette succession qu'il a fait et déposé son compte final et son tableau de distribution, et que l'homologation en sera demandée à la Cour, le SAMEDI, 27 AVRIL 1889, à 11 heures a. m., et que les oppositions, s'il y a lieu, devront être produites avant cette époque.

Nouvelle-Orléans, 8 avril 1889.

(Signé) HIPPOLYTE DAMICNS, Syndic.

Pour copie conforme :

JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.

8 avril—3 fév 10j.

ETAT DE LA LOUISIANE.—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans.—No 26,644-Div. E-Ordre de Cour—Que la cession faite par Heinrich W. Knieper soit acceptée par la Cour au bénéfice des créanciers qui une réunion des dits créanciers soit convoquée pardevant Ferdinand Kirchner, notaire, le 22ème jour d'avril 1889, à 11 heures a. m., pour délibérer sur l'application d'un décharge en faveur du débiteur, et que dans l'intervalle toutes procédures contre la personne et les biens du dit insolvable soient suspendues.

Nouvelle-Orléans, 5 avril 1889.

(Signé) ALBERT VOORHIES, Juge.

Pour copie conforme.

JAS. D. RANKIN, Député greffier.

6 avril—5 et 20 avril

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la Paroisse d'Orléans.—W. C. Shepard vs. ses créanciers—No 26,480.—Division A.—Ordre de Cour—Que la petition ici enlassée soit et est par le présent acceptée par la cour et qu'une réunion des créanciers de William C. Shepard soit convoquée et tenue pardevant William A. Brent, notaire public, le 22me jour d'avril 1889, pour délibérer et statuer sur la demande du petitionnaire de lui accorder un répit de M. B. Phillips, Esq., avocat, soit nommé curateur aux biens pour représenter les créanciers absents, et que dans l'intervalle toutes procédures ordinaires contre la personne et les biens du dit W. C. Shepard soient suspendues.

Nlle-Orléans, 19 mars 1889.

(Signé) FRED. D. KING, Juge.

Pour copie conforme :

M. GUIRARD, Député Greffier.

19 mars—3f en 30 j

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—Robert R. Mitchell vs ses créanciers—No 26,621—Ordre de Cour—La cession des propriétés du pétitionnaire, Robert Mitchell, est par le présent acceptée par la cour pour le bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une assemblée des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant Ferdinand Kirchner, notaire, le MARDI, 16 AVRIL 1889 à 11 heures a. m., dans le but d'accepter la remise des biens de l'insolvable, voter sur sa demande de décharge de toute dette, d'élire un syndic et de considérer toutes autres matières qui pourraient leur être présentées ; et que dans l'intervalle toutes procédures contre la personne et les propriétés du pétitionnaire soient suspendues.

Nlle-Orléans, 4 avril 1889.

Signé, THOS. C. W. ELLIS, Juge.

Pour copie conforme :

JAS D. RANKIN, Député-Greffier.

5avril—3f en 10j.

ETAT DE LA LOUISIANE.—COUR CIVILE du District pour la paroisse d'Orléans—Knieper vs. ses créanciers—No 26 644-Div. E-Ordre de Cour—Que la cession faite par Heinrich W. Knieper soit acceptée par la Cour au bénéfice des créanciers qui une réunion des dits créanciers soit convoquée pardevant Ferdinand Kirchner, notaire, le 22ème jour d'avril 1889, à 11 heures a. m., pour délibérer sur l'application d'un décharge en faveur du débiteur, et que dans l'intervalle toutes procédures contre la personne et les biens du dit insolvable soient suspendues.

Nouvelle-Orléans, 5 avril 1889.

(Signé) ALBERT VOORHIES, Juge.

Pour copie conforme.

JAS. D. RANKIN, Député greffier.

6 avril—5 et 20 avril

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la Paroisse d'Orléans—W. C. Shepard vs. ses créanciers—No 26,480. —Division A.—Ordre de Cour—Que la petition ici enlassée soit et est par le présent acceptée par la cour et qu'une réunion des créanciers de William C. Shepard soit convoquée et tenue pardevant William A. Brent, notaire public, le 22me jour d'avril 1889, pour délibérer et statuer sur la demande du petitionnaire de lui accorder un répit de M. B. Phillips, Esq., avocat, soit nommé curateur aux biens pour représenter les créanciers absents, et que dans l'intervalle toutes procédures ordinaires contre la personne et les biens du dit W. C. Shepard soient suspendues.

Nlle-Orléans, 19 mars 1889.

(Signé) FRED. D. KING, Juge.

Pour copie conforme :

M. GUIRARD, Député Greffier.

19 mars—3f en 30 j

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—Robert R. Mitchell vs ses créanciers—No 26,621—Ordre de Cour—La cession des propriétés du pétitionnaire, Robert Mitchell, est par le présent acceptée par la cour pour le bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une assemblée des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant Ferdinand Kirchner, notaire, le MARDI, 16 AVRIL 1889 à 11 heures a. m., dans le but d'accepter la remise des biens de l'insolvable, voter sur sa demande de décharge de toute dette, d'élire un syndic et de considérer toutes autres matières qui pourraient leur être présentées ; et que dans l'intervalle toutes procédures ordinaires contre la personne et les biens du dit pétitionnaire soient suspendues.

Nlle-Orléans, 4 avril 1889.

Signé, THOS. C. W. ELLIS, Juge.

Pour copie conforme :

JAS D. RANKIN, Député-Greffier.

5avril—3f en 10j.

VENTE DE SYNDIC.

Le commerce de fantaisie.

Le fonds de marchandises de variétés, notions, parfumerie et les installations du magasin au coin des rues Royale et Toulouse, à vendre.

M. Damiens vs. Ses Créanciers.

No 26,182—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division B.

VENTE PAR LE SYNDIC.

SAMEDI 20 AVRIL 1889 A 11 HEURES du matin, sur les Ecux, au coin des rues Royale et Toulouse, en vertu d'un ordre de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, rendu le 13 avril 1889, dans la susdite affaire d'insolvabilité, j'offrirai en vente, au plus haut et dernier bonnisseur et au plus offrant, les immeubles et fonds de commerce et les installations formant le fonds de commerce et les installations formant le fonds de commerce et les installations formant le